

Signature de la convention entre la Ville de Saint-Jean de Braye et

- **Pôle Emploi**
- **La Mission Locale de l'Orléanais**

21 décembre 2023

Allocution de Vanessa SLIMANI, Maire

Conseillère départementale

La Ville de Saint-Jean de Braye ne compte plus les années depuis lesquelles elle entretient un partenariat avec Pôle Emploi et la Mission Locale de l'Orléanais.

Nous nous en réjouissons, bien sûr. Car il est né d'une volonté politique forte, celle qui avait donné naissance à l'Arche Abraysienne, lieu affirmé à la fois comme le guichet unique des entreprises et des créateurs d'entreprises et porteurs de projet : lieu d'accompagnement, de conseil, d'orientation et de premier filtre des projets. Et, depuis 2008 particulièrement, facilitateur du développement local et de la promotion de l'économie sociale et solidaire. L'installation de Pôle Emploi depuis maintenant plusieurs années dans l'éco-quartier du Hameau était aussi une opportunité pour renforcer les liens nécessaires à des actions communes pour, notamment, les plus fragiles parce qu'éloignés de l'emploi.

Nous voilà donc réunis aujourd'hui pour renouveler nos conventions.

Avec Pôle Emploi, nous poursuivons le suivi de 50 demandeurs d'emploi pour lever les freins périphériques à l'emploi.

Avec la Mission Locale de l'Orléanais, pour l'accompagnement des jeunes Abraysiens de moins de 26 ans, par la présence dans nos murs d'une conseillère en insertion professionnelle à temps plein. Le même accompagnement qu'au siège de La Mission Locale leur est prodigué.

En réunion du conseil municipal, lors du vote des conventions, Christophe Lavialle, adjoint aux coopérations économiques que je remercie pour son engagement, rappelait l'importance de ces dispositifs : un service renforcé avec des actions coordonnées et complémentaires pour ce qui concerne notre partenariat avec Pôle Emploi à destination de celles et ceux qui ont le plus besoin d'être accompagnés ; et, pour les jeunes Abraysiennes et Abraysiens qui, souvent, ont quitté très tôt ou ont été en rupture avec le système scolaire, des actions individuelles et collectives dans un but de prévention des ruptures sociales dans tous les domaines de la vie : emploi, formation, logement, santé pour ce qui

concerne notre partenariat avec la Mission Locale.

Les professionnels de la commune ont un rôle important dans la réussite des dispositifs et des projets qui sont mis en œuvre. Ils sont autant vos interlocuteurs que, pour les usagers concernés de l'Arche Abraysienne, les personnes « ressource » qui leur permettent de garder pied.

L'Arche Abraysienne, effectivement, n'est pas un simple guichet, elle est un véritable acteur dans les domaines de l'insertion, de la formation, de l'emploi. Permettez-moi de vous donner quelques chiffres.

Chaque année, nous accueillons environ 4 500 usagers. Et nous savons aussi que cet accompagnement s'adresse souvent à des femmes de tous âges qui subissent plus que choisissent des parcours professionnels hachés, qui ont des responsabilités familiales parce que monoparentales, ou que la vie n'a pas toujours épargnées. Elles sont 2,4 fois plus nombreuses que les hommes à solliciter notre service.

En termes de suivi individuel, nos conseillères en insertion professionnelle ont réalisé 1427 suivis cette année, dont 1103 suivis pour les adultes et 324 suivis pour les jeunes de moins de 26 ans.

Concernant le suivi des jeunes, depuis le mois d'août dernier, 123 jeunes ont bénéficié, dont 15 % de mineurs et 13 % de jeunes scolarisés. Parmi eux, 6 jeunes scolarisés ont été accompagnés dans leur recherche de stage, 9 ont retrouvé un emploi, 3 ont intégré le dispositif de l'École de la Deuxième Chance, 5 ont été orientés vers le dispositif CEJ et 1 a suivi une formation Français Langue Étrangère. Par ailleurs, 8 jeunes ont bénéficié du dispositif de Chantier éducatif cette année. Et je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe de l'Arche Abraysienne et les agents des autres services contributeurs le travail réalisé.

Ces chiffres démontrent le véritable engagement de l'Arche Abraysienne en tant qu'acteur majeur de l'insertion, de l'emploi et de la formation.

Et c'est bien avec les services de la DREETS et de la DDETS, avec le GEZI qui apporte et partage son expérience, et avec les associations d'insertion par l'économique de l'ESS que nous pouvons conduire toutes ces actions. Il est difficile de les citer toutes et je tiens à saluer la présence de celles qui ont pu nous rejoindre ce matin pour participer à la signature de ces deux conventions.

C'est pourquoi, avec l'ouverture du « Tiers lieu » dans le quartier du Pont Bordeaux, qui s'inscrit à la fois comme un projet emblématique de la Politique de la

Ville et de la Ville en Transition, nous avons souhaité regrouper le service de l'Arche Abraysienne et le Pôle de l'Économie Sociale et Solidaire. Nous rapprochons ainsi le service public des habitants.

Et parce que les Tiers-Lieux sont des espaces de socialisation et d'accueil inconditionnel, cela contribuera à renforcer le lien social, construire des réponses adaptées aux besoins du territoire, faire émerger des activités utiles, contribuer au développement territorial. C'est donc un projet nécessaire pour l'activité économique et l'emploi venant renforcer l'accompagnement, la protection et la sécurité des personnes qui en ont besoin. Ce lieu unique et multimodal répondra ainsi aux enjeux sociétaux et environnementaux de notre territoire, tout en favorisant l'économie sociale et solidaire.

Pour conclure, je tiens à dire que notre objectif, partagé avec vous, se résume en quelques mots : permettre que les personnes auxquelles nous nous adressons, sans distinction d'âge, de sexe et de groupe social, qu'elles soient françaises ou étrangères, puissent trouver dans notre ville, auprès de l'Arche Abraysienne, relai et partenaire de Pôle Emploi et de la Mission Locale, l'accueil qui leur permettra de prendre confiance, de découvrir ou redécouvrir leurs capacités et leurs talents, de les expérimenter dans un parcours d'insertion et, *in fine*, d'approcher de façon positive les relations sociales et l'égalité tant nécessaires à leur épanouissement.

Et donc un grand merci à tous nos partenaires pour leur collaboration précieuse et leur engagement en faveur de l'insertion et de l'emploi sur notre territoire.